



# ECURIE ORLEANS

## REGLEMENT PARTICULIER



# 12<sup>ème</sup> 2 CV CROSS DE SOUGY

3 et 4 Septembre 2016



### ARTICLE 1. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile du Loiret (*Organisateur Administratif*) organise avec le concours de l'Ecurie Orléans (*Organisateur Technique*) les 3 et 4 septembre 2016 une épreuve automobile régionale intitulée :

## - 12<sup>ème</sup> 2 CV CROSS DE SOUGY -

Cette épreuve compte pour : **La Coupe de France de 2CV CROSS**

**Le Championnat de 2CV CROSS de la LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE**

Elle est organisée conformément au règlement sportif de la Fédération Française du Sport Automobile et à la réglementation générale du 2cv cross.

Le présent règlement a été enregistré par le Comité Régional le: **18/07/2016** sous le n° **029/2016**

et par la FFSA sous le permis d'organisation n° **767** en date du **27 juillet 2016**

### 1.1 - OFFICIELS

Directeur de Course	José PERROT	15.04	6570
Directeur de Course Adjoint	Jérôme GARDIA	15.04	45029
Adjoints à la Direction de course - Pré grille	Jean-Marc PELLETIER	15.04	10296
- Grille	Joël BOURCIER	15.04	6549
- Départs	Jacques COURTIN	15.04	6233
- Arrivées	Elisabeth PERROT	15.04	6567
Présidente de Collège	Sophie GARDIA	15.04	54158
Commissaires Sportifs	Jean-Yves ESNAULT	15.04	6577
	Luc GAUTHERON	15.04	152834
Commissaire Sportif Stagiaire	Patrick VERVAET	15.04	221227
Secrétaire du Collège	Anne- Catherine BOURCIER	15.04	136323
Commissaire Technique Responsable	Daniel LAFON	15.04	11870
Commissaires Techniques	Vincent PHILIPPON	15.05	115581
	Michel TOURLOURAT	15.04	8826
Chronométrage	Nicole GAUTIER	15.04	2551
	Karine LAUNAY	15.04	53487
Relations Concurrents	Jean-Louis POTHAIN	14.30	5389
	Jacques CHAUMERON	15-04	8066
Médecin	Dominique DIACONO	15.04	27240
Responsable commissaires	Pascal MARLANGUE	15.04	145627
Responsable Parc fermé	Daniel BERGERON	15.04	8000
Responsable service Presse	Jean-Claude PAINCHAULT	15.04	06559
Responsable Secours et Piste	Patrick BRETTE		
Speaker	Joël MICHAU	14.30	59561
Juges de faits	Roger SOULAT	15.04	4825
	Jean-Marc BONNAY	15.04	25558

## HORAIRES

### 1.2.1 – ENGAGEMENTS

- Parution du règlement
- Clôture des engagements 29 août 2016
- Publication de la liste des engagés 3 septembre 2016 à 11 h 30

### 1.2.2 – Samedi 3 septembre

- Briefing commissaires 08 h 15
- Mise en place de la sécurité 08 h 30
- Première réunion du collège des commissaires sportifs 10 h 15
- Essais libres de 9 h 00 à 11 h 45
- Briefing pilotes obligatoire (bungalow direction de course) 13 h 45
- Essais chronométrés à partir 14H15
- Courses – Premières manches de qualifications à partir 16H15
- Quarts de Finales A et B à partir 19H15

### 1.2.3 – Dimanche 4 septembre

- Mise en place de la sécurité 08 h 15
- Deuxièmes manches de qualifications de 10 h 15 à 11 h 15
- Demi-finales à partir 14H30
- Consolantes à partir 16H30
- Finale à partir 17H30
- Affichage des résultats provisoires 15mn après la finale
- Remise des Prix 20 h 00

## 1.3 – VERIFICATIONS

### 1.3.1 – VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

- Vendredi 2 septembre de 15 h 00 à 18 h 00 sur le circuit. Bungalow - ACCUEIL et
- Samedi 3 septembre de 08 h 00 à 11 h 30 sur le circuit. Bungalow - ACCUEIL

Le pilote devra se présenter, avec sa licence en cours de validité, ou, faire l'acquisition d'un titre de participation (45€) disponible sur place. (*pour les étrangers hors CCE une autorisation de leur fédération nationale*)

Un tirage au sort déterminera l'ordre des concurrents pour se présenter aux essais chronométrés.

### 1.3.2 – VERIFICATIONS TECHNIQUES

- Samedi 3 septembre de 08 h 00 à 11 h 30 Local - TECHNIQUE -

Le pilote devra se présenter le passeport technique de son véhicule.

Les voitures seront contrôlées en application du règlement technique du 2CV Cross 2016.

## ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1 – Engagements

La participation à l'épreuve implique de la part du concurrent sa soumission entière et sans réserve au règlement du 2CV Cross.

Les concurrents devront être en possession d'une licence régionale ou d'un titre de participation.

La participation à l'épreuve se fait sur invitation.

Les engagements, accompagnés du droit d'engagement, devront être reçus 5 jours avant l'épreuve à l'adresse suivante: **ECURIE ORLEANS - 2CV Cross - B.P. 81028 45771 SARAN CEDEX**  
**Date limite de réception lundi 29 août 2016**, cachet de la poste faisant foi.

Renseignements: J-Claude Painchault 02 38 73 32 92 - 06 86 50 90 90 [jc.painchault@orange.fr](mailto:jc.painchault@orange.fr)

Le droit d'engagement est fixé à **60€** ( 50€ pilotes Ecurie Orléans) dont 10€ sont destinés au groupement des organisateurs.

Les chèques devront être libellés à l'ordre de l' **ÉCURIE ORLEANS**.

Une pénalité de 4 secondes aux essais chronométrés et une amende de 10€ pourront être appliquées pour les engagements reçus après les délais.

### 3.2 – Equipage

Une voiture ne pourra être conduite que par un seul pilote et un pilote ne pourra conduire qu'une seule voiture.

3.2.1 -Licences (*voir réglementation des licences en cours de validité*)

## ▪ **ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.1 – Voitures admises**

Elles devront être conformes au Règlement Général du 2CV Cross 2016 (article 4.1)

### **4.2 – Equipements des Pilotes**

En conformité avec le tableau " EQUIPEMENTS DE SECURITE "

### **4.3 – Numéros**

En conformité avec le Règlement Général du 2CV Cross 2016 (article 4.3)

## ▪ **ARTICLE 5. PUBLICITE**

### **5.1 – Publicité**

Elle devra être conforme au Règlement Général du 2CV Cross 2016

## ▪ **ARTICLE 6. SITE ET INFRASTRUCTURES**

### **6.1 – Circuit**

L' épreuve se déroule sur le circuit d'Orléans – Sougy d'une longueur de 990m et d'une largeur comprise entre 12 et 16m

Le circuit a été agréé par la FFSA en date du 20 mars 2013 sous le n° 45 15 13 0208 AC Nat 0946

L'accès au circuit se fait par la D5 reliant Sougy à Rouvray Ste Croix. - Autoroute A10 sortie Artenay

### **6.7 – Sécurité**

La protection du public est assurée sur la totalité des zones spectateurs par les moyens en accords avec la réglementation FFSA.

La sécurité des pilotes sera assurée par les moyens suivants.

- Un médecin
- Des secouristes
- Un centre de premiers soins
- Un véhicule d'intervention rapide ( Direction de course )
- Un véhicule d'intervention rapide ( Médecin )
- Matériel de levage et remorquage sur le circuit
- Liaison avec les pompiers (téléphone filaire) Centre de secours informé.
- Liaison avec le SAMU45 (téléphone filaire) Service informé de l'épreuve.
- La sécurité incendie sur la piste sera assurée par les commissaires licenciés FFSA.

En aucun cas le public n'aura accès à l'intérieur du circuit, la sécurité sera en permanence assurée par une équipe spécialisée et identifiable.

## ▪ **ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

### **- Déroulement**

Dans l'ordre les différentes manches d'un 2CV Cross sont les suivantes :

- Essais libres
- Essais chronométrés
- Manches de qualifications ( 10 tours )
- Deux quarts de finales ( 15 tours )
- Deuxièmes manches de qualifications ( 10 tours )
- Deux demi-finales ( 15 tours )
- Une consolante ( 8 tours )
- Finale ( 20 tours )

Si le pilote le plus rapide des essais chronométrés a effectué son meilleur tour en plus d'une minute, le nombre de tours est diminué. ( voir réglementation générale du 2 CV Cross. article 7)

Pour chaque course, le pilote bénéficiant de la pôle position peut choisir sa place sur la première ligne. La place d'un pilote qui ne se présente pas reste vide sur la grille.

Pendant la procédure de départ, chaque voiture devra être immobilisée par ses propres moyens.

## ▪ **ARTICLE 8. PROCEDURES DE COURSE**

En conformité avec le Règlement Général du 2CV Cross 2016

## ARTICLE 9. PENALITES

Voie tableau des pénalités - Règlement Général 2CV Cross 2016 (article 9-1 )

## ARTICLE 10. CLASSEMENTS

Les pilotes sont classés en fonction du nombre de tours qu'ils ont effectués et de l'ordre dans lequel ils franchissent la ligne d'arrivée y compris les pilotes victimes d'abandon (pilote ne franchissant pas la ligne d'arrivée après le passage du vainqueur). Les pilotes n'ayant pas effectué un tour sont classés s'ils se sont présentés sur la grille de départ.

Le classement officiel du 2CV Cross est celui de la finale.

Pour tous les classements voir Règlement Général 2CV Cross 2016

## ARTICLE 12. PRIX

### 10.1 – Prix

Les prix de ce 2 CV Cross seront attribués sur le barème suivant :

- **FINALE** si le nombre de pilotes est supérieur à 80

1<sup>er</sup> 170€ ; 2<sup>ème</sup> 145€ ; 3<sup>ème</sup> 130€ ; 4<sup>ème</sup> 120€ ; 5<sup>ème</sup> 110€ ; 6<sup>ème</sup> 100€ ; 7<sup>ème</sup> 90€ ;  
8<sup>ème</sup> 80€ ; 9<sup>ème</sup> 70€ ; 10<sup>ème</sup> 60€ Du 11<sup>ème</sup> au 25<sup>ème</sup> 50€ (y compris pilotes abandons)

- **FINALE** si le nombre de pilotes est compris entre 61 et 80

1<sup>er</sup> 150€ ; 2<sup>ème</sup> 125€ ; 3<sup>ème</sup> 105€ ; 4<sup>ème</sup> 95€ ; 5<sup>ème</sup> 85€ ; 6<sup>ème</sup> 75€ ; 7<sup>ème</sup> 65€ ;  
8<sup>ème</sup> 55€ ; 9<sup>ème</sup> 50€ ; 10<sup>ème</sup> 45€ Du 11<sup>ème</sup> au 25<sup>ème</sup> 40€ (y compris pilotes abandons)

- **CONSOLANTE**

1<sup>er</sup> 30€ ; 2<sup>ème</sup> 25€ ; 3<sup>ème</sup> 20€

Si le nombre d'engagés est inférieur ou égal à 60 , les prix pourront être diminués selon la réglementation. Conforme au Règlement Général du 2CV Cross 2016 (article 10)

Podium des 3 premiers à l'issue de la finale.

Il n'y aura pas de Remise des Prix, les finalistes recevront leur prix dans la semaine..

Une coupe sera remise à un commissaire.

### 10.2 – Réclamations

Les réclamations devront être présentées au plus tard une demi-heure après l'affichage officiel des résultats.

- **Cauton de réclamation : 690€**
- **Droit d'appel : 3 300€**

## ARTICLE 13. DIVERS

- L'organisateur se réserve le droit de refuser l'engagement de tout concurrent présentant des troubles du comportement pouvant porter atteinte à la sécurité générale de la manifestation.
- L'accès au parc - concurrents - est strictement réservé aux véhicules tracteurs avec remorques et aux véhicules de compétition.
- Les remorques seront ensuite obligatoirement garées dans le Parc - Remorques – par vos soins.
- Le Parc concurrents sera fermé à partir de 23H30 le vendredi 2 septembre. Ouverture le samedi 3 septembre à partir de 6H00.

### IMPORTANT

- **L'ACCES AU CIRCUIT, POUR TOUS, UNIQUEMENT PAR " ENTREE SPECTATEURS "**
- **NOUVEAU PADDOCK, plus grand, pour les concurrents.**
- **SOIREE FESTIVE, comme en 2015, le VENDREDI SOIR.**

En doublure de l'épreuve, il sera organisé une épreuve du championnat  
Centre Ouest de FOL'CAR .



**ECURIE ORLEANS**

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**

7<sup>ème</sup>

**FOL'CAR REGIONAL DE L'ORLEANAIS**

**3 - 4 Septembre 2016**



## REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des circuits tout terrain ainsi que la réglementation générale FFSA.

Les articles non repris dans ce règlement particulier sont conformes à la réglementation générale, et à la réglementation générale de la discipline.

### ■ 1 - ARTICLE 1. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile du Loiret (*Organisateur Administratif*) organise avec le concours de l'Ecurie Orléans (*Organisateur Technique*) les 3 et 4 septembre 2016 une épreuve automobile régionale intitulée :

**- 7<sup>ème</sup> FOL'CAR DE L'ORLEANAIS -**

Cette épreuve compte pour : **Le Championnat Centre Ouest de FOL'CAR**

**Le Championnat - TERRE - du COMITE DU CENTRE VAL DE LOIRE**

Elle est organisée conformément au règlement sportif de la Fédération Française du Sport Automobile.

Le présent règlement a été enregistré par le Comité Régional le : **18/07/2016** sous le n° **029/2016**

et par la FFSA sous le permis d'organisation n° **767**

en date du : **27/07/2016**

#### 1.1 - OFFICIELS

<b>Directeur de Course</b>	<i>Jérôme GARDIA</i>	15.04 45029
<b>Directeur de Course Adjoint</b>	<i>José PERROT</i>	15.04 3244
<b>Adjoint à la Direction de course - Pré grille</b>	<i>Jean-Marc PELLETIER</i>	15.04 10296
- Grille	<i>Jean-Marc BONNAY</i>	15.04 25558
- Départs	<i>Jacques COURTIN</i>	15.04 6233
- Arrivées	<i>Elisabeth PERROT</i>	15.04 6567
<b>Président de Collège</b>	<i>Gilles ROUX</i>	15.04 54158
<b>Commissaires Sportifs</b>	<i>Jacques CHAUMERON</i>	15.04 8066
	<i>Gérard TREMBLAY</i>	15.04 209337
<b>Commissaire Sportif Stagiaire</b>	<i>Patrick VERVAET</i>	15.04 221227
<b>Secrétaire du Collège</b>	<i>Anne- Catherine BOURCIER</i>	15.04 136323
<b>Commissaire Technique Responsable</b>	<i>Santiago CANO</i>	15.01 35161
<b>Commissaires Techniques</b>	<i>Cirilo CANO</i>	15.01 122763
	<i>Pascal BOISSAY</i>	12.01 6464
<b>Chronométrage</b>	<i>Nicole GAUTIER</i>	15.04 2551
	<i>Karine LAUNAY</i>	15.04 53487
<b>Relations Concurrents</b>	<i>Luc GAUTHERON</i>	15.04 152834
	<i>Jean-Louis POTHAIN</i>	14.30 5389
<b>Médecin</b>	<i>Dominique DIACONO</i>	15.04 27240
<b>Responsable commissaires</b>	<i>Pascal MARLANGUE</i>	15.04 145627
<b>Responsable Parc fermé</b>	<i>Daniel BERGERON</i>	15.04 8000
<b>Responsable service Presse</b>	<i>Jean-Claude PAINCHAULT</i>	15.04 06559
<b>Responsable Secours et Piste</b>	<i>Patrick BRETTE</i>	

Speaker	Joël MICHAU	14.30 59561
Juges de faits	Jean-Yves ESNAULT	15-04 6577
	Joël BOURCIER	15.04 6549

### 1.2.1 – ENGAGEMENTS

- Parution du règlement
  - Clôture des engagements
  - Publication de la liste des engagés
- 29 août 2016  
3 septembre 2016 à 11 h 30

### 1.2.2 – Samedi 3 septembre

- Briefing commissaires
  - Mise en place de la sécurité
  - Première réunion du collège des commissaires sportifs
  - Essais libres
  - Briefing pilotes obligatoire (bungalow direction de course)
  - Essais chronométrés
- 08 h 15  
08 h 30  
10 h 15  
de 9 h 00 à 11 h 45  
13 h 45  
de 17 h 30 à 19 h 15

### 1.2.3 – Dimanche 4 septembre

- Mise en place de la sécurité
  - Premières manches de qualifications
  - Deuxièmes manches de qualifications de
  - Finales C1 - B1 / C2 - B2
  - Finale A1
  - Finale A2
  - Affichage des résultats provisoires
  - Remise des Prix
- 08 h 00  
à partir 8H30  
à partir 11H30  
à partir 15H15  
à partir 17H00  
à partir 18H30  
15mn après la finale  
20 h 00

## 1.3 – VERIFICATIONS

### 1.3.1 – VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

- Vendredi 2 septembre de 15 h 00 à 18 h 00 sur le circuit. Bungalow - ACCUEIL et
- Samedi 3 septembre de 08 h 00 à 11 h 30 sur le circuit. Bungalow - ACCUEIL

Le pilote devra se présenter, avec sa licence en cours de validité, ou, faire l'acquisition d'un titre de participation (45€) disponible sur place. (*pour les étrangers hors CCE une autorisation de leur fédération nationale*)

Un tirage au sort déterminera l'ordre des concurrents pour se présenter aux essais chronométrés.

### 1.3.2 – VERIFICATIONS TECHNIQUES

- Samedi 3 septembre de 08 h 00 à 11 h 30 Local - TECHNIQUE -

Le pilote devra se présenter le passeport technique de son véhicule.

Les voitures seront contrôlées en application du règlement technique FFSA 2015.

## ▪ ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1 – Engagements

La participation à l'épreuve implique de la part du concurrent sa soumission entière et sans réserve au règlement FOL'CAR.

Les concurrents devront être en possession d'une licence régionale ou d'un titre de participation.

La participation à l'épreuve se fait sur invitation.

Les engagements, accompagnés du droit d'engagement, devront être reçus 5 jours avant l'épreuve à l'adresse suivante: **ECURIE ORLEANS - FOL'CAR - B.P. 81028 45771 SARAN CEDEX**  
**Date limite de réception lundi 29 août 2016**, cachet de la poste faisant foi.

Renseignements: J-Claude Painchault 02 38 73 32 92 - 06 86 50 90 90 [jc.painchault@orange.fr](mailto:jc.painchault@orange.fr)

Le droit d'engagement est fixé à **125€** (115€ licenciés Ecurie Orléans) avec publicité organisateur.

Le droit d'engagement est fixé à **250€** (240€ licenciés Ecurie Orléans) sans publicité organisateur.

(Les chèques devront être libellés à l'ordre de l'ÉCURIE ORLEANS).

Le nombre d'engagés est fixé à 80 maximum.

### 3.2 – Equipages

Chaque voiture aura un pilote licencié à bord. Une voiture pourra être pilotée par deux pilotes.

Chaque concurrent devra présenter aux vérifications une licence, valable pour la discipline, en cours de validité ( licence RCCT minimum)

- La présentation du permis de conduire n'est pas demandée.

- Les concurrents titulaires d'un titre de Participation sont admis.

## ▪ **ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### 4.1 – Voitures admises

Elles devront être conformes à la réglementation technique FOL'CAR.

### 4.2 – Equipements des Pilotes

En conformité avec le tableau " EQUIPEMENTS DE SECURITE "

### 4.3 – Numéros

Les numéros ne seront pas fournis par l'organisateur.

## ▪ **ARTICLE 5. PUBLICITE**

### 5.1 – Publicité

La publicité obligatoire et facultative sera publiée par un communiqué de l'organisation qui sera remis au plus tard aux vérifications

## ▪ **ARTICLE 6. SITE ET INFRASTRUCTURES**

### 6.1 – Circuit

L'épreuve se déroule sur le circuit d'Orléans – Sougy d'une longueur de 990m et d'une largeur comprise entre 12 et 16m

Le circuit a été agréé par la FFSA en date du 20 mars 2013 sous le n° 45 15 13 0208 AC Nat 0946

L'accès au circuit se fait par la D5 reliant Sougy à Rouvray Ste Croix. - Autoroute A10 sortie Artenay

### 6.1 – Tableau d'affichage.

Le tableau d'affichage de l'épreuve sera situé dans le parc concurrent à proximité de la direction de course.

### 6.7 – Sécurité

La protection du public est assurée sur la totalité des zones spectateurs les moyens en accords avec la réglementation FFSA.

La sécurité des pilotes sera assurée par les moyens suivants.

- Un médecin
- Des secouristes
- Un centre de premiers soins
- Un véhicule d'intervention rapide ( Direction de course )
- Un véhicule d'intervention rapide ( Médecin )
- Matériel de levage et remorquage sur le circuit
- Liaison avec les pompiers (téléphone filaire) Centre de secours informé.
- Liaison avec le SAMU45 (téléphone filaire) Service informé de l'épreuve.
- La sécurité incendie sur la piste sera assurée par les commissaires licenciés FFSA.

En aucun cas le public n'aura accès à l'intérieur du circuit, la sécurité sera en permanence assurée par une équipe spécialisée et identifiable.

## ▪ **ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

### 7.1 Essais

- 7.1.1 samedi 3 septembre Essais libres  
De 8h30 à 10h00 sur 3 tours limité à une série par concurrent.
- 7.1.2 samedi 4 septembre Essais chronométrés  
De 17h30 à 19h15 - 1 tour lancé - 2 tours chronométrés..

### 7.1 Briefing

Le briefing obligatoire des pilotes aura lieu à 13H45 le samedi 3 septembre au bungalow de la Direction de Course

### 7.3 Courses

- 7.3.1 Le pilote bénéficiant de la pôle position peut choisir sa place sur la première ligne.
- 7.3.2 dimanche 6 septembre Manches qualificatives sur 9 tours  
de 8h30 à 10h00 1<sup>ère</sup> qualif.  
de 11h30 à 13h00 2<sup>ème</sup> qualif.
- 7.3.3 dimanche 6 septembre

de 15h15 à 16h15 Finales B et C sur 11 tours  
de 17h00 à 17h15 Finale A1.  
de 18h30 à 18h45 Finale A2.

#### ▪ **ARTICLE 8. PENALITES**

En conformité avec le Règlement Général du Fol'Car

#### ▪ **ARTICLE 9. CLASSEMENTS**

Les modalités du classement général figurent dans le règlementation générale Fol'Car.  
Le classement officiel provisoire sera affiché 15 minutes maximum après la finale. Il deviendra définitif 30 minutes après l'heure d'affichage du résultat provisoire, sauf dans le cas d'une réclamation ou d'un avis du Collège des Commissaires sportifs.

#### ▪ **ARTICLE 10. PRIX**

##### **10.1 – Prix**

Les prix suivant seront distribués pour un total de 1100€

##### **10.3 – Prix**

Détail des prix en €

Classement Général	Classement par classes
1 <sup>er</sup> : 100€	1 <sup>er</sup> : 100€
2 <sup>ème</sup> 90€	2 <sup>ème</sup> 70€
3 <sup>ème</sup> 80€	3 <sup>ème</sup> 50€
4 <sup>ème</sup> 70€	
5 <sup>ème</sup> 60€	
6 <sup>ème</sup> 40€	

##### **10.4 – Coupes**

10 Premiers du Classement Général  
3 Premiers des finales B et C

Une coupe sera remise à un commissaire.

La remise des coupes aura lieu sous le hangar, après l'arrivée de la dernière course du meeting.

#### ▪ **ARTICLE 11. DIVERS**

- L'organisateur se réserve le droit de refuser l'engagement de tout concurrent présentant des troubles du comportement pouvant porter atteinte à la sécurité générale de la manifestation.
- L'accès au parc - concurrents - est strictement réservé aux véhicules tracteurs avec remorques et aux véhicules de compétition.
- Les remorques seront ensuite obligatoirement garées dans le Parc - Remorques – par vos soins.
- Le Parc concurrents sera fermé à partir de 23H30 le vendredi 2 septembre.  
Ouverture le samedi 3 septembre à partir de 6H00.

#### **IMPORTANT**

- **L'ACCES AU CIRCUIT, POUR TOUS, UNIQUEMENT PAR " ENTREE SPECTATEURS "**
- **NOUVEAU PADDOCK, plus grand, pour les concurrents.**
- **SOIREE FESTIVE, comme en 2015, le VENDREDI SOIR.**

**– 12<sup>ème</sup> 2CV CROSS DE SOUGY –**

**En doublure de l'épreuve, il sera organisé une épreuve de la Coupe de France de 2CV CROSS.**



